



Accident de service transformé en CMO

Par **MicheleCT83**, le **12/04/2020 à 02:47**

Bonjour, rnrnJe suis en arrêt depuis le 10 septembre 2019. Mon Accident de Service a été reconnu du 10 au 13 septembre et ensuite transformé en Congé de Maladie Ordinaire. Ma demande de recours gracieux n'a pas été entendue, j'ai saisi le tribunal administratif pour contester cet arrêté et demander la reconnaissance de l'Accident de Service encore à ce jour car je suis toujours en arrêt. Mon arrêt ayant dépassé 6 mois, mon médecin m'a dit de faire une demande de passage en Congé de Longue Maladie. Du fait de la longueur de la procédure devant le tribunal administratif, puis je faire cette demande de passage en Congé en Longue Maladie auprès de ma collectivité territoriale alors que parallèlement j'ai saisi le Tribunal administratif pour contester le Congé de Maladie Ordinaire et rester en Accident de Service ?rnrn Merci pour votre réponse.rnrn Cordialement.